

Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?

Sont collectés, les objets suivants :

- Objets métalliques ou contenant de la ferraille

- >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
- >> Ferrailles diverses
- >> Bidons et pots métalliques VIDES
- >> Chaudières, poêles à bois
- >> Grillage, fils de fer et barbelés
- >> Sommiers, matelas à ressorts
- >> Mobiliers métalliques et fenêtres métalliques sans vitrage

- Equipements électriques et électroniques

- >> Frigos, cuisinières, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseurs, ordinateurs...

- Engins avec ou sans moteur + divers

- >> Mobylettes, remorques, vélos, scooters, tondeuses, micro-tracteur, motoculteurs, pneus voiture sur jantes...



A LE DONJON,
les encombrants et épaves automobiles seront collectés

le mercredi 1^{er} avril 2026

Contactez votre mairie pour tout
renseignement et pour vous inscrire

Consignes

Les objets encombrants et épaves sont à déposer à l'extérieur de l'habitation, accessible au personnel de collecte, en-dehors des lignes électriques ou téléphoniques, des arbres, non apposés contre un mur et sans danger pour la circulation. Ils doivent être impérativement sortis la veille de la collecte.



Etes-vous sûr de vouloir les jeter ?

Associations, recyclerie, ou vente permettent de donner une seconde vie à vos objets !



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr
contact@sictom-sud-allier.fr



Panneau
Pocket



SICTOM
SUD-ALLIER